

Casablanca, le 4 juillet 2024



**Information réglementaire post tenue de l'AGO**  
**du 26 juin 2024**

Microdata porte à la connaissance de ses actionnaires :

→ Lors des délibérations de la session de vote de l'AGO, le contenu du projet de résolutions figurant sur l'avis de convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire est resté quasi-inchangé, sauf pour la cinquième résolution qui a été modifiée comme suit : " L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de l'arrivée à terme du mandat du Commissaire aux comptes, Cabinet Fouad El Kouhen. Elle décide de procéder à la nomination du cabinet « Tree Partners Advisory », représenté par Monsieur Mohamed El Ghali SAFRAOUI, pour un mandat de Commissariat aux comptes d'une durée de trois (3) années ; ledit mandat arrive à terme à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026". Le Commissaire aux comptes a fait connaître par avance à la société qu'il acceptera ce mandat.

→ Toutes les résolutions, de la première résolution à la septième, ont été soumises au vote et adoptées à l'unanimité. Les résultats du vote sont identiques pour chaque résolution et se présentent comme suit : Nombre d'actions pour lesquelles les votes ont été valablement exprimés : 935 744 actions, représentant 55,7 % du capital social. Nombre total des votes valablement exprimés : 935 744. Ont voté pour : 935 744. Ont voté contre : 0. Se sont abstenus : 0.